



Commission Développement durable Comité consultatif Conseil des jeunes

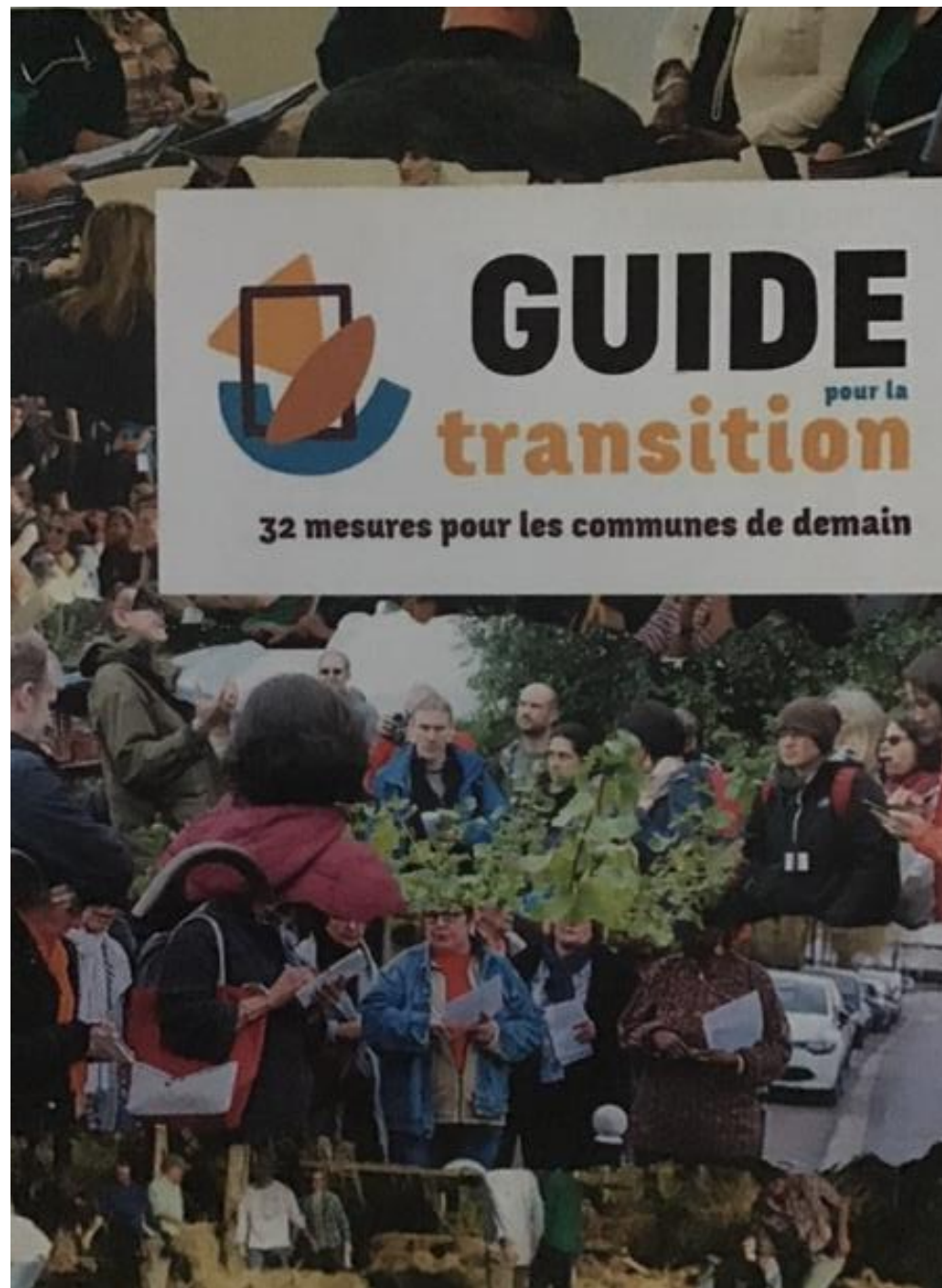
Jeudi 18 Juin 2020

Barbara CAIZERGUES; Evelyne PRALONG; Cecile QUERE; Jean Daniel LAVERGNE, Sandrine LAFUENTE, Frédéric SALLE
LARGARDE, Frédéric PLATON , Sylvie GOURIOU ; Geneviève TABARIES ; Olivier MARTIN ,Éric MATHIEU, Line
CHAPELIER, Ingrid BAZIN, Dolores MONNIER, Michèle IMBERT

Temps 1 en plénière: Enveloppe de parole de 1 min

Qui je suis, pourquoi ce groupe ?

qu'est-ce que j'attends, qu'est ce qui me motive ?



Collectif pour la Transition Citoyenne, Janvier 2020

<https://www.rtes.fr/pacte-pour-la-transition-32-mesures-concretes-en-vue-des-elections-municipales-de-2020>



Le Pacte pour la Transition 32 mesures pour les communes de demain

L'échelle locale est primordiale pour la transition écologique, sociale et démocratique, et les élections municipales de mars 2020 seront un moment clé pour encourager cette transition partout en France.

C'est pour répondre à cet enjeu qu'a été conçu le Pacte pour la Transition, 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes. Ces mesures ont été rédigées par 60 organisations, et un comité d'expert-es, à la suite d'une large consultation citoyenne, afin d'inspirer et d'accompagner les habitant-es et les candidat-es locaux qui souhaitent œuvrer à transformer nos communes.

Ainsi, dans chaque commune, les habitant-es définissent leurs priorités et sensibilisent leurs candidat-es. Les candidat-es qui le souhaitent peuvent rejoindre la dynamique en signant un Pacte pour la transition. Les habitant-es engagés pourront ensuite suivre et accompagner les municipalités dans la mise en œuvre des engagements pris, tout au long des mandats.

Nous avons rassemblé ici les 32 mesures du Pacte pour la Transition, ainsi que les 3 principes transversaux indispensables à leur mise en œuvre : sensibilisation et formation à la transition, co-construction des politiques locales, et intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale.

Mesures et principes sont dans ce rapport accompagnés de 35 fiches techniques détaillant les modalités de mise en œuvre, des retours d'expérience de communes "qui l'ont déjà fait", ainsi que trois niveaux d'ambition pour adapter ces objectifs généraux au contexte local.



propose 32 mesures concrètes pour construire
des communes plus écologiques, plus solidaires
et plus démocratiques

Ces mesures ont été rédigées par 48
organisations (Alternatiba, Enercoop, Emmaüs, Greenpeace,
le MES...) et par une large consultation citoyenne d'octobre
2018 à mars 2019. Lors de cette consultation, 1135 citoyennes
ont apporté des milliers d'amendements et exprimé 22
932 votes pour définir leurs priorités.

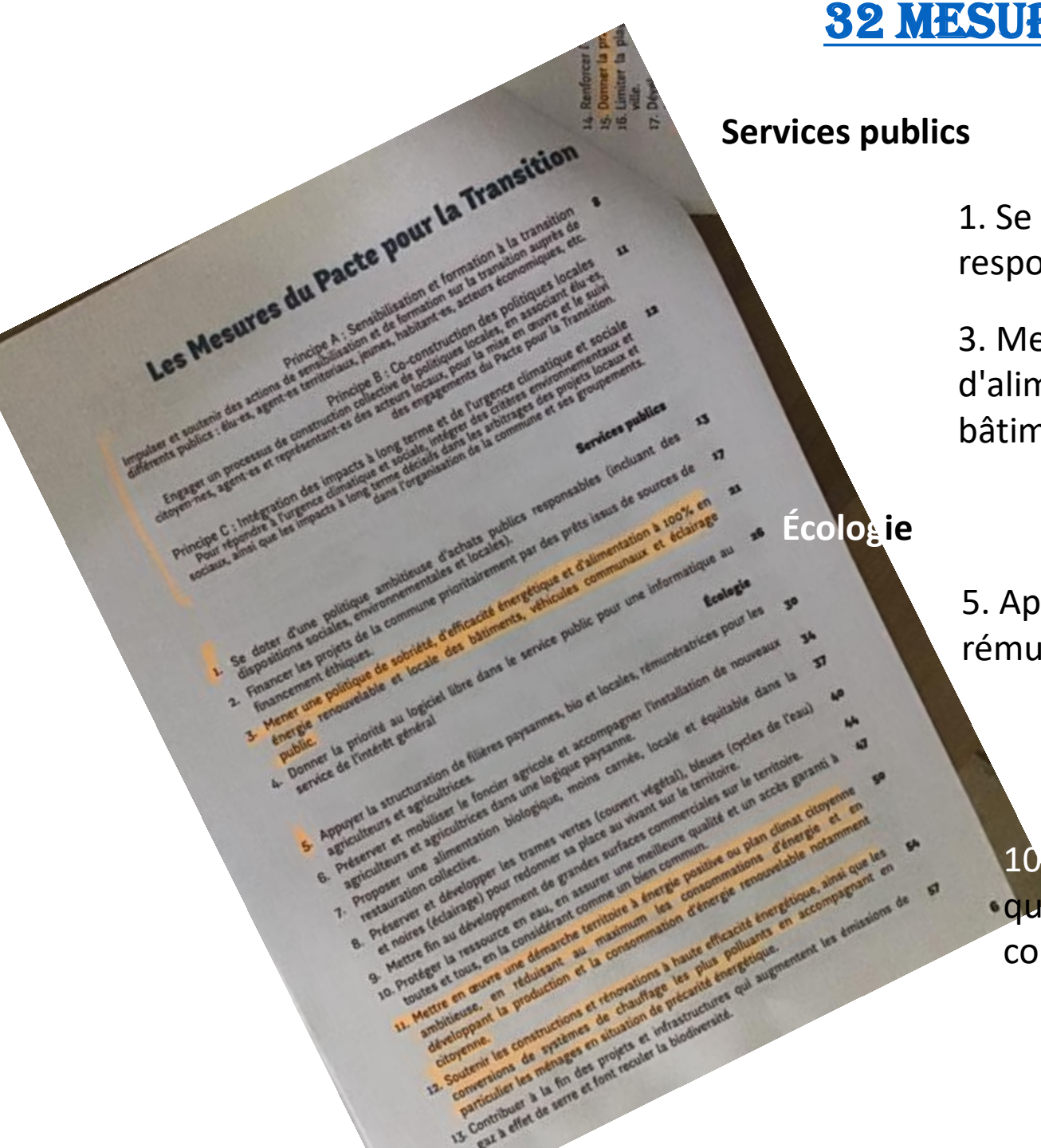
32 MESURES DU PACTE POUR LA TRANSITION

Services publics

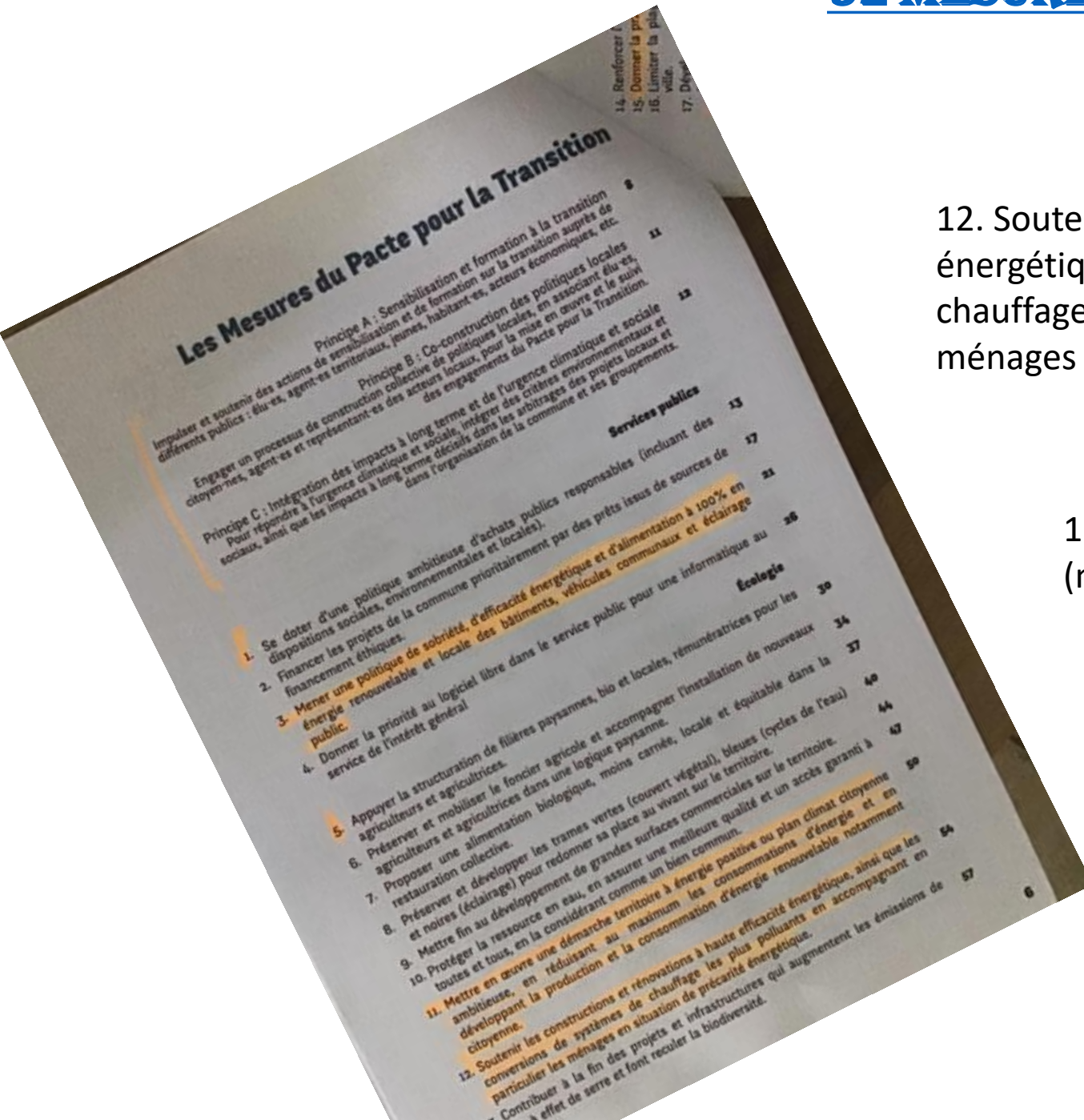
1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables.
3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.

Écologie

5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.
10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.



32 MESURES DU PACTE POUR LA TRANSITION



12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

19. réduction et tri des déchets

32 MESURES DU PACTE POUR LA TRANSITION

Accès aux droits

24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

Démocratie

28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

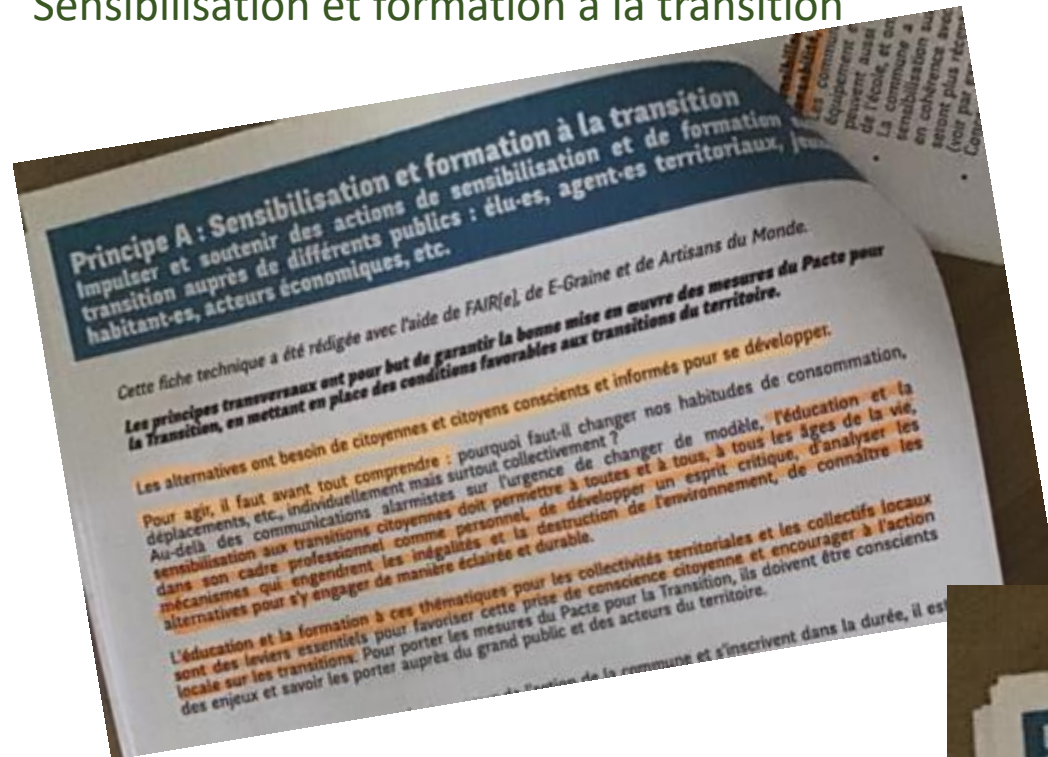
31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration,

14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire	60
15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.	64
16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.	68
17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptées aux caractéristiques de la commune.	72
18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.	76
19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.	80
20. Développer des habitats participatifs et des écoles accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.	84
21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.	88
22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.	91
23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.	94
24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.	99
25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.	102
26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.	105
27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.	110
28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.	113
29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.	117
30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif.	120
31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants.	123
32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.	127

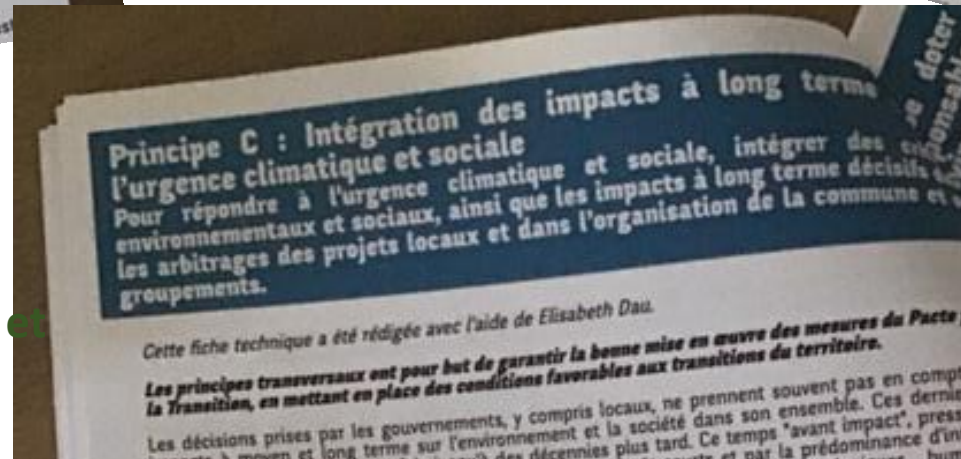
3 PRINCIPES TRANSVERSAUX AUX 32 MESURES ONT ÉTÉ ADOPTÉS :

Les principes transversaux ont pour but de garantir la bonne mise en œuvre des mesures du Pacte pour la Transition, en mettant en place des conditions favorables aux transitions du territoire.

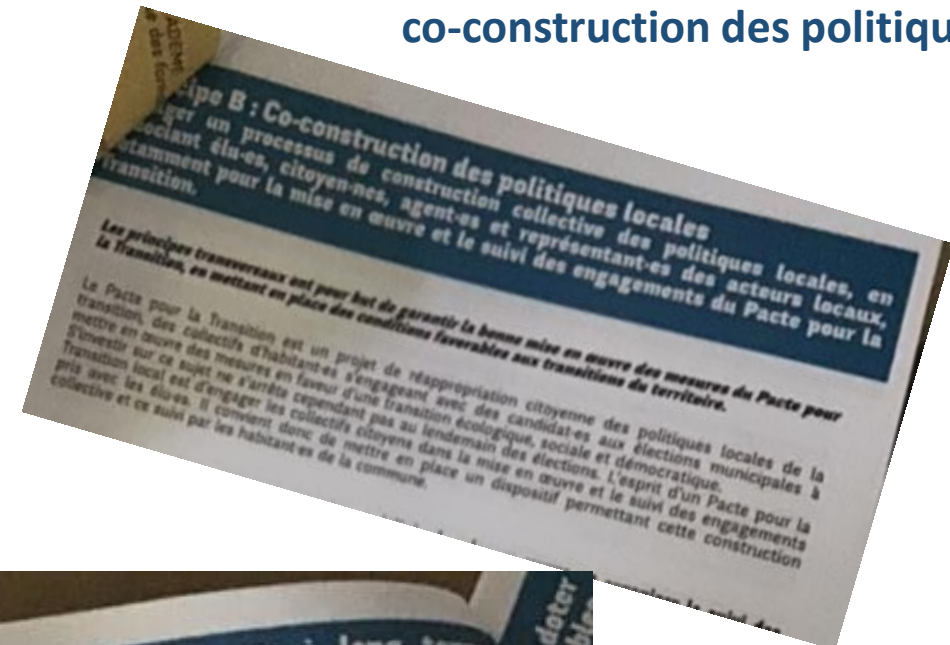
Sensibilisation et formation à la transition



Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

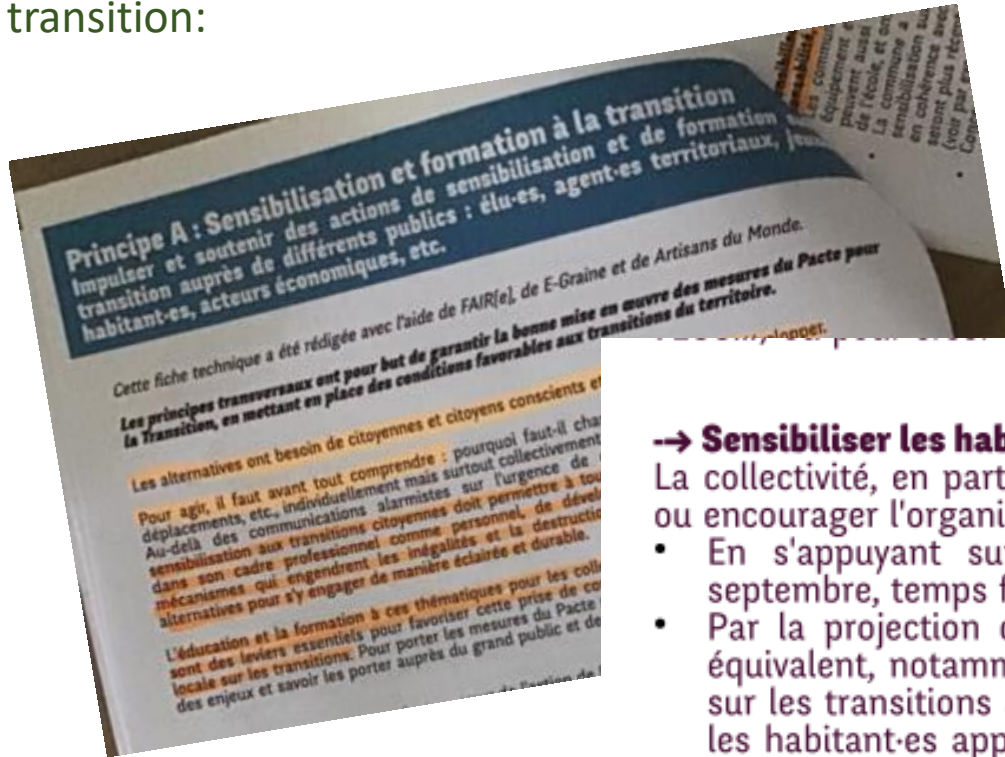


co-construction des politiques locales



POUR AGIR IL FAUT AVANT TOUT COMPRENDRE :

Sensibilisation et formation à la transition:

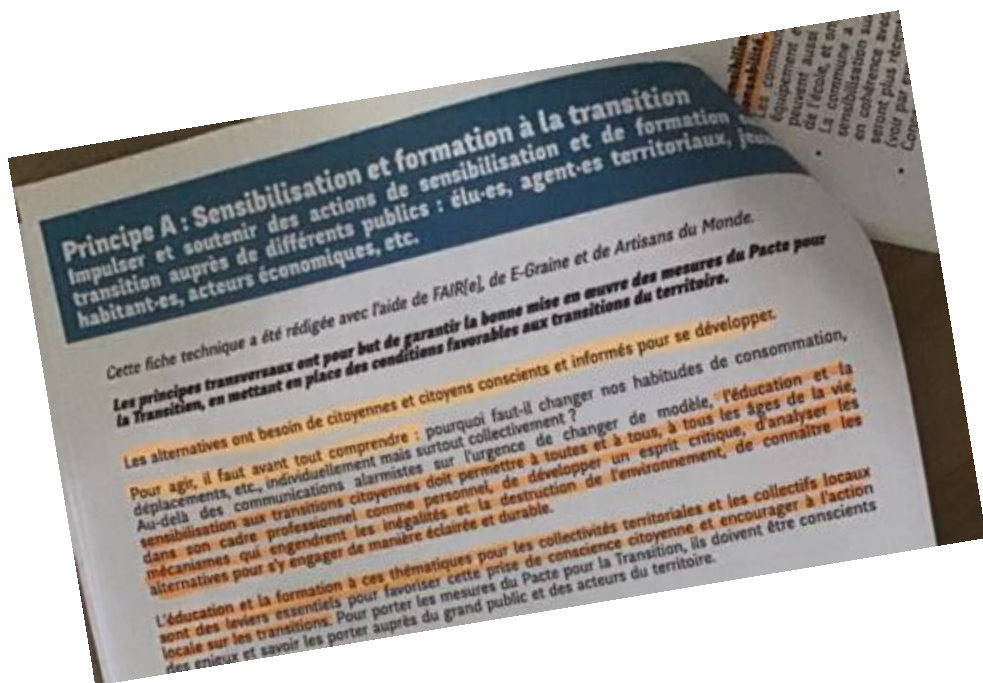


→ Sensibiliser les habitant-es via des événements grand public

La collectivité, en partenariat avec les associations et acteurs économiques du territoire peut organiser ou encourager l'organisation d'événements de sensibilisation sur les transitions :

- En s'appuyant sur les mobilisations nationales existantes, comme la Fête des Possibles en septembre, temps fort des acteurs de la transition.
- Par la projection de films et documentaires sur les transitions au sein du cinéma municipal ou équivalent, notamment à l'occasion de festival de films dédiés (par exemple le Festival AlimenTerre sur les transitions agricoles). En facilitant l'organisation de rencontres publiques régulières, afin que les habitant-es appréhendent l'actualité de façon collective et plus approfondie (locale ou nationale, sur base d'un film, d'un article, etc.)
- En réalisant des campagnes de promotion, sur différents formats, sur toute l'année, des alternatives accessibles. Il est aussi possible d'impliquer le grand public (les jeunes, les familles...) dans des actions de sensibilisation, afin "d'expérimenter pour comprendre" : organiser des défis familles zéro déchets, organiser un conseil des jeunes ou développer un budget participatif, mettre en place des campagnes génération équitable...
- La sensibilisation du grand public passe également par l'exemplarité de la commune en matière de transitions (voire les mesures 1 à 4). En étant exemplaire dans ses choix et en valorisant ces pratiques, la commune montre ce qu'il est possible de faire aux habitant-es, et a un impact beaucoup plus important que ceux et celles-ci de manière individuelle.

POUR AGIR IL FAUT AVANT TOUT COMPRENDRE :



→ Sensibiliser les jeunes (en commençant par les publics scolaires dont la collectivité a la responsabilité, les enfants accueilli-es dans les centres de loisirs)

- Les communes ont la charge, dans les écoles publiques sur leur territoire, des locaux, de leur équipement et entretien, de la restauration, et elles gèrent les personnels non enseignants. Elles peuvent aussi organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de l'école, et ont une compétence facultative en matière d'accueil des jeunes enfants.
- La commune a donc deux leviers d'action complémentaires : l'un est d'agir directement sur la sensibilisation sur le temps hors-scolaire dont elle a la responsabilité et dans la mesure du possible en cohérence avec les activités scolaires ; l'autre est d'agir sur le bâtiment "école" car les enfants seront plus réceptifs à de la sensibilisation si celle-ci s'accompagne d'actes concrets dans leur école (voir par exemple la mesure 7 sur la restauration collective ou la mesure 4 sur les logiciels libres).
- Concernant les actions de sensibilisation des scolaires, la commune peut concrètement : attribuer une partie du budget éducation à la sensibilisation dans les écoles, et former les animateur-trices des centres de loisirs sur les transitions. Elle peut aussi faire des dotations d'outils pédagogiques aux établissements scolaires, bibliothèques et médiathèques du territoire sur les transitions (par exemple les outils d'artisansdumonde.org, de www.comprendrepouragir.org, et ceux proposés par Canopé (réseau sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale) adaptés aux collectivités <http://www.petitsateliers.fr/eds/> .
- Il est aussi possible de favoriser la mise en place de projets à l'échelle de l'établissement en s'appuyant sur des dispositifs existants (Démarche E3D (Établissements en Démarche de Développement Durable - impulsé par l'Éducation Nationale), campagne "Écoles de commerce équitable"(<http://www.ecoles-equitable.fr>). La commune peut enfin inciter les établissements scolaires et universitaires sur son territoire, même s'ils ne sont pas sous sa responsabilité, à mettre en œuvre des actions de sensibilisation aux transitions.

→ Sensibiliser et former les élu-es et les agent-es territoriaux-ales :

- Un ou une élu(e) et un service de la municipalité peuvent être référents du Pacte et impulser auprès des autres services des actions de sensibilisation autour des enjeux du Pacte pour la Transition. On peut commencer par des actions ponctuelles de sensibilisation (par exemple sur les écogestes quotidiens) puis motiver les équipes à s'inscrire à des formations.
- La commune peut notamment formaliser un plan de formation et de sensibilisation des élu-es et agent-es sur les thématiques des transitions mises en œuvre dans la commune. On peut y avoir des formations généralistes sur "comprendre les transitions" à destination de tous les élu-es et agent-es, puis des formations spécifiques sur les thématiques mises en œuvre dans la commune, ou par rapport aux responsabilités des individus (pour ceux et celles agissant dans les centres de loisirs et auprès des jeunes).

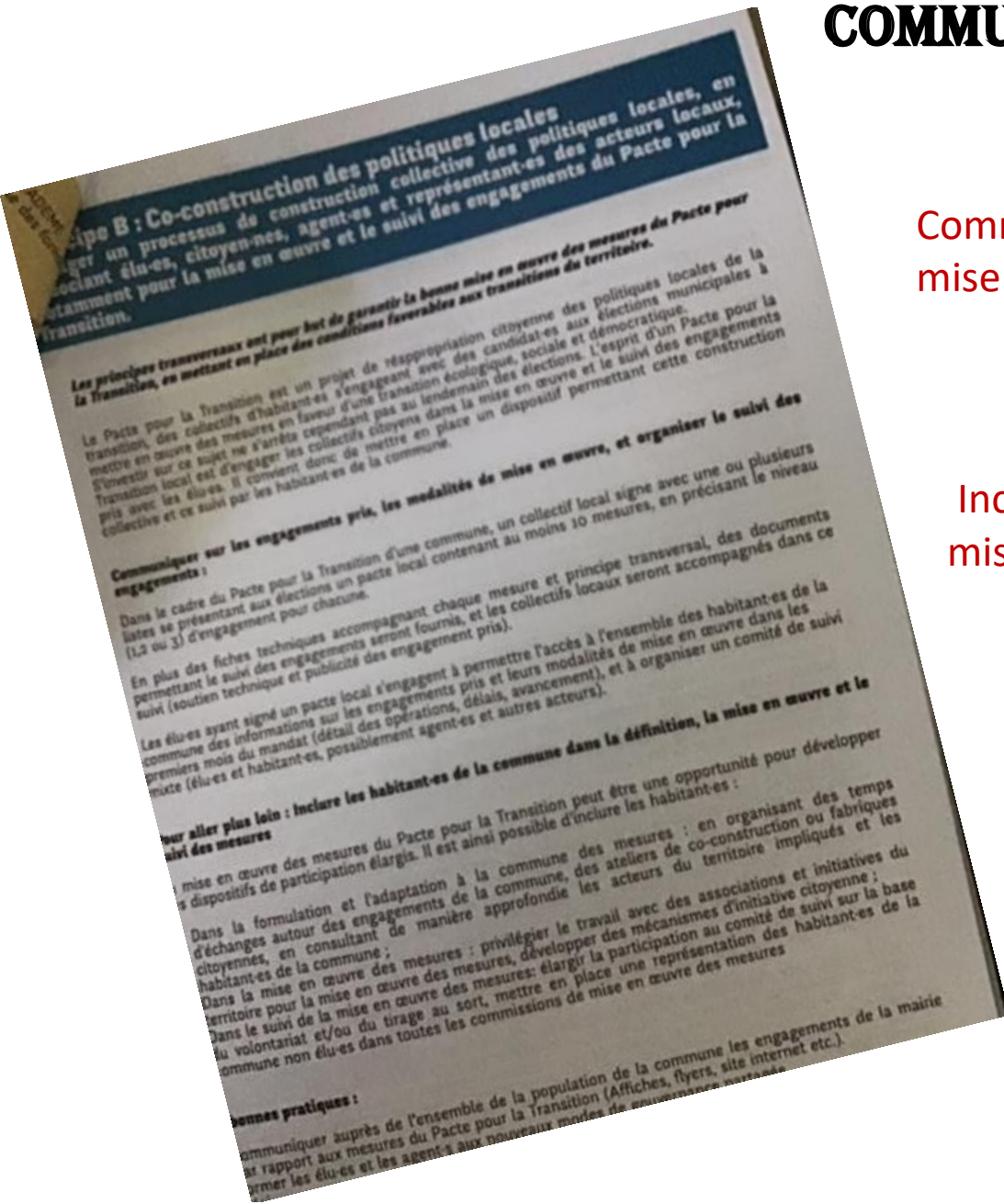
→ Sensibiliser les acteurs économiques pour développer les alternatives

- Les transitions auront du sens pour les habitant-es si des alternatives sont proposées localement par les acteurs économiques de leur territoire : agriculture locale et paysanne, ressourcerie, atelier

COMMUNIQUER SUR LES ENGAGEMENTS:

Communiquer sur les engagements pris, les modalités de mise en œuvre, et organiser le suivi des engagements

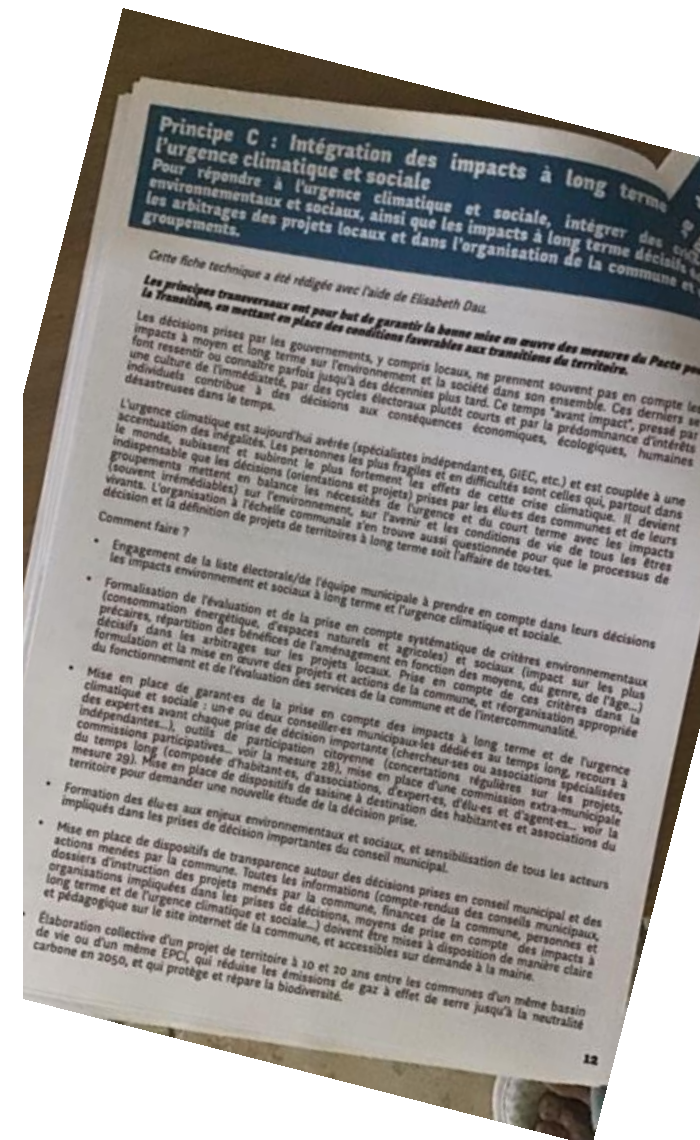
Inclure les habitantes de la commune dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des mesures



ET À LONG TERME?

Comment faire ?

- Engagement de la liste électorale/de l'équipe municipale à prendre en compte dans leurs décisions les impacts environnement et sociaux à long terme et l'urgence climatique et sociale.
- Formalisation de l'évaluation et de la prise en compte systématique de critères environnementaux (consommation énergétique, d'espaces naturels et agricoles) et sociaux (impact sur les plus précaires, répartition des bénéfices de l'aménagement en fonction des moyens, du genre, de l'âge...) décisifs dans les arbitrages sur les projets locaux. Prise en compte de ces critères dans la formulation et la mise en œuvre des projets et actions de la commune, et réorganisation appropriée du fonctionnement et de l'évaluation des services de la commune et de l'intercommunalité.
- Mise en place de garant-es de la prise en compte des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale : un-e ou deux conseiller-es municipaux-les dédié-es au temps long, recours à des expert-es avant chaque prise de décision importante (chercheur-ses ou associations spécialisées indépendantes...), outils de participation citoyenne (concertations régulières sur les projets, commissions participatives... voir la mesure 28), mise en place d'une commission extra-municipale du temps long (composée d'habitant-es, d'associations, d'expert-es, d'élus-es et d'agent-es... voir la mesure 29). Mise en place de dispositifs de saisine à destination des habitant-es et associations du territoire pour demander une nouvelle étude de la décision prise.
- Formation des élu-es aux enjeux environnementaux et sociaux, et sensibilisation de tous les acteurs impliqués dans les prises de décision importantes du conseil municipal.
- Mise en place de dispositifs de transparence autour des décisions prises en conseil municipal et des actions menées par la commune. Toutes les informations (compte-rendus des conseils municipaux, dossiers d'instruction des projets menés par la commune, finances de la commune, personnes et organisations impliquées dans les prises de décisions, moyens de prise en compte des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale...) doivent être mises à disposition de manière claire et pédagogique sur le site internet de la commune, et accessibles sur demande à la mairie.
- Élaboration collective d'un projet de territoire à 10 et 20 ans entre les communes d'un même bassin de vie ou d'un même EPCI, qui réduise les émissions de gaz à effet de serre jusqu'à la neutralité carbone en 2050, et qui protège et répare la biodiversité.



PROPOSITION POUR UNE ORGANISATION DE TRAVAIL DE NOTRE GROUPE:

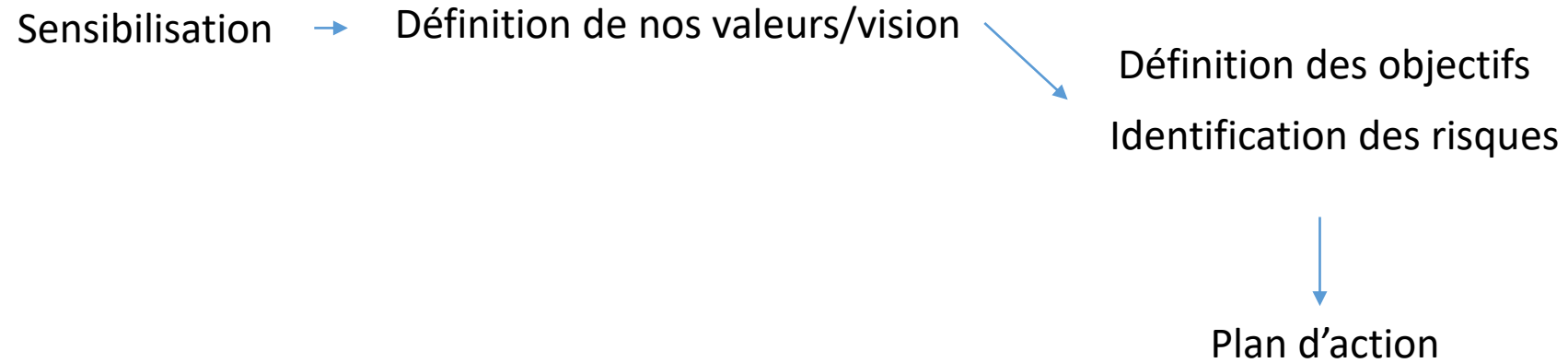
INTELLIGENCE COLLECTIVE

- une coopération efficace.
- la motivation et l'engagement des participants.
- la différenciation des tâches claire et acceptée par tous.
- l'expression de tous.
- la reconnaissance des apports des membres



- ✓ Accepter les propositions des autres et incluez les dans vos perspectives (vision plus riche que celle que vous aviez avant)
- ✓ Reformuler et questionner
- ✓ Assurer le passage des informations

PROPOSITION POUR UNE ORGANISATION DE TRAVAIL DE NOTRE GROUPE:



Partie 1 (40 Min): définition de la vision, nos valeurs

Temps 1: Individuel 10 min

Quelle vision rêvée en transition écologique et implication des jeunes pour mon village, ma commune, mon territoire, ect...

Qu'est ce qui ferait que je serais ravie?

qu'est ce qui ferait que je serais déçu ?

Temps 2 (30 min) : échange en groupe et définition de la vision

[illegible]

le bien est l'ennemi
du MIEUX
écologie, ~~individualisme~~ ^{individualité} ~~passage~~
solidarité, bon humeur
→ bonne santé

Pages plus usées
Les pages plus
usées dans
la tranche pour
s'auto-accuser

Remained after
paid the fare &
returned to
university
graduate school

Villejo:

- Solitaire antique
- Toxic
- Mucilagineuse
- Périodique
- FRIQUER
- PLUTÔT que GEMME
- SÂTE
- DIBETE (50%)
- Polaire (calcaire)

- LES HATIERES
- ENSEIGNEMENTS Principaux
- Secondaire
- en Relation avec
- Biologie protoplasme
- du Végétal:
- Eau
- Air Culture
- Pétrole
- etc etc

Intéressé les jours
à l'école.
Donner ainsi de
travailler la terre.

111 pas la q. des
 femmes mais
 - que les villageois
 - respectent un d'après
 pas les pour elles ce
 matière pour le son
 maintenant tous
 aléatoire -

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE
DE LA CAMPAGNE ET DE SES HABITANTS
AVEC UNE IMPLICATION
INTERGÉNÉRATIONNELLE

DES SOUVENIRS QUI S'IMPREGNENT
DANS LA VIE DU VILLAGES

- PROPRIÉTÉ -
- OCCUPATION DES SOLS
- SENSIBILISATION DES JEUNES -

ENTRÉE EN SCÈNE ENTRE VOISINS
UNE AUTONOMIE PARADOXALE

-

RMSE = que tout est le contraire
d'RMSE = ne pas le contraire
naturel, les habitants, le
Javanais

un rose
au fort en village que
avec le confort des com-
ant une escaliers:
Honnête et confortable
de la fin des
19ème

Je fêtais d'un village
qui partage ses richesses
agricoles - intellectuelles
Je lui en faisais cadeau
des plus anciens
de la région de leur
civilisation.

adopte 2 devoirs
de travail en classe
avec les jeunes
capables d'agir en
responsabilité
car conséquence des
comportements
des jeunes de
l'établissement
de la planète.

être acteur écocitoyen
tous et chacun.

Village :
Solidarité pratique
- 0 Toxique
- Agriculture Bio de
proximité
- FABRIQUER
PLUTÔT que Consommer
- SANTÉ
• DIABÈTE 150%
• Maladie cardiaque (en 10 ans)

- LES MATIÈRES
ENSEIGNÉES Primaire
Secondaire
en Relation avec
la réalité protégée
du Village :
- EAU
- Agriculture
- PÊCHERIE
etc etc

PROPOSITIONS

- écocitoyens.
{ dialogue
partage
entraide
{ sourire - chant
{ créativité - musique
{ 0 déchet
{ autonomie énergétique
et alimentaire

le bien est l'ennemi
du MIEUX
écologie, ~~implication~~ implication individuelle
solidarité, partage
⇒ bonne santé

Village plus propre
Les Villageois plus
impliqués dans
la conservation pour
l'environnement

Intéresser les jeunes
à l'agriculture.
Donner envie de
travailler la terre.

Implication des
jeunes dans des
projets écocitoyens
- éducatifs

NOS PROPOSITIONS

ne pas laisser les
jeunes musiciens
- que les villageois
respectueux ne doivent
pas les pousser à se
mettre hors de son
connaissance leurs
activités -

Je serais d'avis que il y ait
des investissements de la part de
la commune & que la population
degrade, ne soit pas respectueuse
ou ne se sente pas impliquée ds
ces mises en place.

AUTONOMIE ÉNERGETIQUE
DE LA COMMUNE ET DE SES HABITANTS
AVEC UNE IMPLICATION
INTERGÉNÉRATIONNELLE
DES JEUNES QUI S'IMPLIQUENT
dans la vie du village :

- Propreté -
- Culture au sens large
- Service aux personnes âgées -

ENTRE AIDE ENTRE VOISINS

UNE AUTONOMIE MARAÎCHÈRE

-

NOS PROPOSITIONS

RAVIE = que tout cela se réalise
ÉCHUÉ = ne pas réussir à
motiver, les habitants, la
Jeunesse

NOS PROPOSITIONS

propre avec respect
voir poubelles +
voir journée
pour les jeunes
sensibilisés au
tri sélectif des déchets
encadrant plus de
canisac -

économie d'énergie
peut être faite et
réunies avec des
activités pour
proposer ex
pense - solenne

Rêve :

- Un Village en Auto
Alimentation électrique
en se servant du canisac
- Un Village Propre

Décès ?

de ne pas avoir
Améliorer notre
gestion des déchets
économie d'énergie)
dans un proche Avenir.

un rêve:
en fait un village qui
avec le confort du 21^{ème}
ait une éco-logie:
Humaine et Energétique
des la Fin du
19^{ème}

Je rêve d'un village
qui partage ses richesses
agricole - intellectuelles
Je les enfants accompagnés
les plus anciens
ds le respect de leur
environnement

NOS PROPOSITIONS

adopte 1 démarche
de ^{plus} nouveau ^{populatoire} écologique
avec les jeunes
capables d'agir en
responsabilité
car causeurs des
problèmes

des limites de
l'habitabilité
de la planète.
→ de sau leur.

**DÉBUT DE CONVERGENCE POUR UNE
VISION PARTAGEABLE PAR TOUS**

La vision peut se décliner en plusieurs phrases courtes

Moussac adopte une démarche de transition éco-citoyenne avec une population capable d'agir en responsabilité car consciente du respect de notre commune.

Chacun est engagé pour le respect de ses bois, sa garigue, sa terre

Nous avons fait ressortir les notions de: **Respect de l'autre, de l'eau et de notre gardon**

Nous avons fait ressortir les notions de: **Etre en bonne intelligence avec ses voisins**

Et Jean Daniel parlait aussi de la notion de : **la santé de chacun;**
et il y a aussi la notion **de sobriété , l'autonomie énergétique et l'agriculture**